

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2013
de la **Fondation abritée Saint-Irénée**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2013
de la **Fondation abritée Saint-Irénée**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Saint-Irénée, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Saint-Irénée au 31 décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie, le 11 juin 2014,

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S

Serge CASTILLON



FONDATION NOTRE DAME

BILAN 2013 Fondation Saint-Irénée (en €)

ACTIF	2013		2012		2013		2013		2012	
	Valeur Brute	Amort. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette après affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat	Valeur Nette après affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat		
COMPTES DE LIAISON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 183	2 252	2 931	4 658	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 183	2 252	2 931	4 658						
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	5 183	2 252	2 931	4 658						
- Terrains	0	0	0	0						
- Constructions	0	0	0	0						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0						
- Obligations	0	0	0	0						
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0						
- Actions	0	0	0	0						
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	93 646	0	93 646	19 600						
- Donateurs et Organismes	53 820		53 820	19 600						
- Autres créances	39 826		39 826	0						
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES	0	0	0	0						
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0						
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0						
DISPONIBILITES	1 699 830		1 699 830	1 725 325						
- Banques	1 699 830		1 699 830	1 725 325						
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0	16 002						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 793 476	0	1 793 476	1 760 927						
TOTAL ACTIF	1 798 659	2 252	1 796 407	1 765 585						
PASSIF										
FONDS ASSOCIATIF										
- Dotation pérenne non consommable										
- Dotation statutaire										
- Dotations complémentaires										
- Apports des fondations abritées										
- Dotation initiale										
- Dotations complémentaires										
COMPTES DE LIAISON										
- COMPTES DE LIAISON										
RESERVES AFFECTEES										
- RESULTAT DE L'EXERCICE										
FONDS DEBES										
- Fonds dédiés										
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement										
DETTES & ASSIMILEES										
- Emprunts financiers divers										
- Dettes financières diverses										
- Fournisseurs et comptes rattachés										
- Dettes fiscales et sociales										
- Projets à payer										
- Autres dettes										
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE										
TOTAL PASSIF										
TOTAL PASSIF										

Engagements domaniaux : 0 €
Engagements repus : 500 000 €
dont legs & donations affectés : 500 000 €

Fondation Saint-Irénée
Compte de résultat 2013

	2013	2012	variation 2013-2012 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	978 305 €	2 073 843 €	-52,8%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	978 305 €	2 073 843 €	-52,8%
Legs & donations	0 €	0 €	
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Annulation d'actions antérieures		0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	24 800 €	0 €	
Loyers		0 €	
Participation charges communes		0 €	
Total des produits d'exploitation	1 003 105 €	2 073 843 €	-51,6%

Missions sociales			
Projets engagés	903 880 €	713 370 €	26,7%
Charges externes	74 884 €	78 467 €	-4,6%
Charges externes missions sociales			
Charges de personnel	104 175 €	85 160 €	22,3%
Salaires et traitements	0 €	0 €	
Charges sociales	0 €	0 €	
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales	0 €	0 €	
Personnel refacturé par des tiers	48 652 €	43 812 €	11,0%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	55 523 €	41 348 €	34,3%
Charges communes aux fondations abritées	25 566 €	19 981 €	28,0%
Dotation aux amortissements et provisions	1 728 €	525 €	229,1%
Autres charges			
Total des Charges d'exploitation	1 110 232 €	897 502 €	23,7%
Résultat d'exploitation	-107 127 €	1 176 341 €	-109,1%

Produits financiers	31 872 €	28 212 €	
Charges Financières	0 €	0 €	
Résultat financier	31 872 €	28 212 €	13,0%

Résultat courant	-75 255 €	1 204 553 €	-106,2%
-------------------------	------------------	--------------------	----------------

Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	

Résultat avant variation des fonds dédiés	-75 255 €	1 204 553 €	
--	------------------	--------------------	--

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	424 957 €	50 404 €	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	349 701 €	424 957 €	
dont variation de l'année	-75 256 €	374 554 €	

Total des Produits	1 459 934 €	2 152 460 €	
Total des Charges	1 459 933 €	1 322 459 €	
Résultat avant affectation	0 €	830 001 €	

dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
--	------------	------------	--

Augmentation nette du poste réserves	0 €	0 €	
Augmentation du fonds associatif	0 €	830 000 €	
Dotation complémentaire	0 €	0 €	

Fondation abritée Saint IRENEE
Compte d'emploi des Ressources 2013

(1)	(2)	(3)	(4)
EMPLOIS	RESSOURCES	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Revenus collectés de N = Compte de résultat
Emplois de N = Compte de résultat	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES			
1-1 Réalisées en France		959 403	1 034 977
- Actions réalisées directement		959 403	978 305
- Versements à d'autres organismes agissant en France		603 880	978 305
- Accompagnement des projets		55 523	-
1-2 Réalisées à l'étranger		-	-
- Actions réalisées directement		-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		125 264	56 672
2-1 Frais d'appel à la générosité du public		118 507	24 800
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées		11,5%	31 872
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés		6 757	-
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		6 757	-
2-4 Frais d'information et de communication		25 566	-
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		25 566	-
Frais de gestion		25 566	-
Charges financières		-	-
		1 110 233	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		1 110 233	1 034 977
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		349 701	424 957
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			75 256
TOTAL GENERAL		1 459 934	1 459 934
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			
VI- Neutralisation des dotations sur amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 110 233	1 110 233
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales	Bénévoles		
Frais de recherche de fonds	Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	Donc en nature		
TOTAL	TOTAL		

ANNEXES AUX COMPTES 2013 DE LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2013.....	2
NOTE 2 : DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE.....	2
NOTE 3 : PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges du secteur Commun	4
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles	4
NOTE 4 : COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	5
4.1 NOTES SUR L'ACTIF.....	5
4.1.1 Immobilisations corporelles & incorporelles.....	5
4.1.2 Disponibilités.....	6
4.1.3 Créances.....	6
4.2. NOTES SUR LE PASSIF	7
4.2.1 Fonds associatifs.....	7
4.2.2 Fonds dédiés.....	7
4.2.3 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	9
5.1 Locaux.....	9
5.2 Effectifs.....	9
5.3 Contribution des bénévoles	9
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes	9
5.5 Charges administratives communes	9
5.6 Engagements hors bilan.....	10
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	10

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2013

- La Fondation Saint-Irénée a été créée le 19 février 2010. Son objet est double :
 - soutenir le développement, pour le Diocèse de Lyon, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part
 - porter l'activité précitée dans l'attente de la reconnaissance d'utilité publique d'une fondation dont l'objet sera similaire.

- Après une année 2012 exceptionnelle, avec une collecte supérieure à 2 millions d'euros, l'année 2013 a vu les ressources de la Fondation diminuer de moitié, atteignant 978,3 K€ de collecte à la clôture des comptes. Si l'on exclut trois dons exceptionnels de 2012, pour 1,4 millions d'euros, la collecte est en progression de 57 %.

- Les charges externes ont été maintenues mais l'équipe s'est renforcée (augmentation des charges de personnel de 22,3%). Le ratio de frais d'appel à la générosité du public demeure faible, à 12 % du total des ressources collectées auprès du public.

- La fondation Saint-Irénée a organisé en 2013 sa première grande manifestation publique, relayée en amont par appel à projets. Baptisée « les Irénées d'or », cette manifestation a donné lieu à une vente aux enchères (24,8 K€ de recettes) et à la distribution de 5 prix.



NOTE 2 : DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Saint-Irénée sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.



NOTE 3 : PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation Saint-Irénée est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Saint-Irénée correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2013 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.

- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la fondation abritée bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation Saint-Irénée comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable en 2013. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat. Le traitement des legs et donations bénéficie de l'expertise de l'équipe dédiée de l'Association Diocésaine de Paris.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges du secteur Commun

En 2013, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans



NOTE 4 : COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 NOTES SUR L'ACTIF

La Fondation Saint-Irénée ne dispose pas d'immobilisations financières.

4.1.1 Immobilisations corporelles & incorporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création	Cessions, virements	Valeur brute fin d'exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 182,58			5 182,58
Total immobilisations corporelles	5 182,58	0,00	0,00	5 182,58
Total immobilisations brutes	5 182,58	0,00		5 182,58

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	524,56	1 727,53		2 252,09
Total immobilisations corporelles	524,56	1 727,53		2 252,09
Total amortissements	524,56	1 727,53	0,00	2 252,09

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 658,02	1 727,53		0,00	2 930,49
Total immobilisations corporelles	4 658,02	1 727,53		0,00	2 930,49
Total	4 658,02	1 727,53	0,00	0,00	2 930,49

4.1.2 Disponibilités

Détail des disponibilités :

	31/12/2013	31/12/2012
Fondation Saint-Irénée	1 699 829,74 €	1 725 325,14 €

4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2013	2012
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	53 820,00	19 600,00
Total créances donateurs et organismes	53 820,00 €	19 600,00 €
Produits à recevoir	31 871,52	0,00
Dons et Legs en cours de réalisation	7 954,65	0,00
Total des Autres Créances	39 826,17 €	0,00 €
Total Créances et comptes rattachés	93 646,17 €	19 600,00 €

	2013	2012
Charges constatées d'avance	0,00	16 001,53
Total charges constatées d'avance	0,00 €	16 001,53 €

4.2. NOTES SUR LE PASSIF

4.2.1 Fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2013 à 930 K€. Ils ont été portés à 930 K € suite à la décision de 2012 d'affecter 830 K€ au renforcement de la dotation initiale de 100 K€. Cette décision a été prise dans la perspective de la Reconnaissance d'Utilité Publique.

4.2.2 Fonds dédiés

En euros										
	Fonds dédiés hors subventions publiques au 31/12/2012	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2012	Total des Fonds dédiés au 31/12/2012	Affectation du résultat 2013 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques	Variation des fonds dédiés sur subventions publiques en 2013	Total des Fonds dédiés au 31/12/2013 après affectation	Fonds restant à engager (hors fonds dédiés spécifiques)	Autres Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2013
Fondation Saint-Irénée	424 956,59		424 956,59	-75 255,87			349 700,72	349 700,72		

La Fondation Saint-Irénée a consommé ses fonds dédiés.

4.2.3 Dettes

	2013	2012
Comptes fournisseurs		
Fondation abritée Saint Irénée	17 995,98	25 218,70
Sous-total comptes fournisseurs	17 995,98	25 218,70
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
Fondation abritée Saint Irénée	0,00	0,00
Sous-total factures non parvenues	0,00	0,00
Total fournisseurs et comptes rattachés	17 995,98 €	25 218,70 €
Dettes fiscales et sociales Fondation Sainte Geneviève		0,00
Total Dettes fiscales et sociales	0,00 €	0,00 €
Soutiens de projets engagés à verser		
Fondation abritée Saint Irénée	469 800,00	375 770,00
Total projets engagés à verser	469 800,00 €	375 770,00 €
Autres dettes		
Fondation abritée Saint Irénée	0,00	0,00
Total Autres dettes	0,00 €	0,00 €
Total dettes et comptes rattachés	487 795,98 €	400 988,70 €

❧❧❧

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Saint-Irénée dispose de locaux loués par ses fondateurs 6, avenue Adolphe Max, à Lyon.

5.2 Effectifs

Comme en 2012, la Fondation Saint-Irénée a recours à un consultant qui exerce la responsabilité de secrétaire général de la Fondation. La personne embauchée pour la première fois en 2012, en renfort administratif et suivi des projets, est toujours en poste.

Mise à disposition de personnel						
Année	Cadres & assimilés cadres	ETP	Non-cadres	ETP	Total	Total ETP
31/12/2012	0	0	0	0,6	0	0,6
31/12/2013	01	0	1	1	1	1

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Saint-Irénée dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif et des bénévoles n'a pas été mesuré en 2013.

Elle bénéficie d'un bénévole chargé du suivi des projets soutenus (0,1 en ETP).

Sexe	Intitulé du poste	Date d'arrivée	Date de départ	ETP
M	Chargé de suivi de projets	oct-12		0,1

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 37 800 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2013 pour la Fondation Saint-Irénée à 25 566 €.

5.6 Engagements hors bilan

Engagements hors bilan en euros

Engagements reçus	2014					
	Apports des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	Total
Fondation Saint-Irénée			500 000,00			500 000,00

Aucun engagement donné par la Fondation Saint Irénée au 31/12/2013.



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation partielle ou de projets		Projets nets engagés	
		Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant
Fondation Saint Irénée	Projets soutenus par décision du Comité exécutif	64	903 880,00 €	0	0,00	64	903 880,00 €
	<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		55 522,99 €				55 522,99 €
	Total des projets St Irénée	64	959 402,99 €	0	0,00 €	64	959 402,99 €

La mission sociale se compose d'une part des soutiens financiers décidés par le Comité exécutif aux associations bénéficiaires et d'autre part de l'accompagnement et du suivi des projets effectués par le secrétaire général et un bénévole.